

Le 12 Octobre 2022

ENQUETE PUBLIQUE

« IMPASSE MOREL »

Une enquête publique est en cours jusqu'au 24 Octobre concernant la modification de l'Impasse Morel.

De quoi s'agit-il ?

C'est un projet qui entre dans l'évolution du plan de circulation du Rayol afin de fluidifier les axes de descente vers le bas du Rayol et améliorer les stationnements.

Depuis 1987, toutes les municipalités, qui se sont succédé, ont institué un emplacement réservé sur l'Impasse Morel dans les plans d'occupation des sols (POS) et les plans locaux d'urbanisme (PLU) successifs afin de réaliser cette nouvelle voie.

Il s'agit de poursuivre l'Impasse Morel pour la relier à l'avenue Ernest Chancrin.

Pourquoi ?

Tout d'abord, parce qu'il ne sera plus possible de sortir vers la RD 559, sortie jugée très dangereuse pour les piétons et pour les véhicules qui circulent sur la RD 559. Le Département nous a écrit sa position ferme sur le sujet. Cette sortie sera donc interdite à l'avenir.

Cette voie est utilisée aujourd'hui par les 12 logements situés sous la RD 559 mais également par les commerçants qui stationnent sur le parking Morel.

C'est une possibilité que nous leur avons offerte pour éviter que leur voiture et celles de leur employé stationnent le long de la RD 559 ou sur la place Michel Goy afin de libérer le plus possible de places de stationnement au centre-village.

Par ailleurs, cette voie permettra d'éviter également aux automobilistes qui veulent descendre vers le bas Rayol et les plages, ou vers les hôtels, de passer par le centre-village (commerces) et l'avenue du Capitaine Thorel, déjà encombrés d'Avril à Octobre.

Enfin, cet axe permettra l'accès au parking prévu dans le projet du centre-village ainsi qu'aux logements qui y seront construits.

Que ce soit le projet de la Mairie ou le contre-projet présenté par les Amis du Rayol, ils nécessitent tous les deux un accès aux logements et au parking.

La procédure

Pour réaliser cet aménagement, il est nécessaire que la Préfecture déclare l'utilité publique de ce projet.

Pour ce faire, Monsieur le Préfet a organisé une enquête publique qui se déroule actuellement en Mairie et se terminera le 24 Octobre.

Pour rappel, le dossier complet est disponible en Mairie, ainsi qu'un registre, mais également sur le site internet de la Préfecture.

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie le 20 Octobre de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 et le 24 Octobre de 9h00 à 12h00 pour recevoir les personnes qui souhaitent s'exprimer.

Vous pouvez également envoyer un courrier à l'adresse suivante :

Madame Anne-Sophie PHILIP, Commissaire Enquêteur
Mairie du Rayol-Canadel sur mer
Hôtel de Ville – RD 559
83820 Le Rayol-Canadel sur mer

Ou bien un mail à l'adresse : imp_morel-epvar@administrations83.net

L'allongement de l'Impasse Morel permettra donc d'améliorer le plan de circulation, de désengorger le centre-village, de supprimer la sortie sur la RD 559 qui est jugée particulièrement dangereuse et d'offrir de nouvelles places de stationnement pour accéder aux services et aux commerces.

La Mairie